Hidalgo demande à Yamina Benguigui de démissionner du Conseil de Paris

31/03/2014 à 18h09

Anne Hidalgo demande à Yamina Benguigui de démissionner du Conseil de Paris. La ministre déléguée à la Francophonie et conseillère de Paris est en effet soupçonnée d'avoir menti sur sa déclaration de patrimoine.

La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique a annoncé ce lundi 31 mars avoir relevé "undoute sérieux quant à l'exhaustivité, l'exactitude et la sincérité" des déclarations de patrimoine de Yamina Benguigui, réélue dimanche 30 mars conseillère de Paris (PS) dans le Xe arrondissement.

Marianne et Le Canard enchaîné l'accusent d'avoir menti sur sa déclaration de patrimoine, ce qu'elle a "démenti formellement".

> *Selon la nouvelle loi sur la transparence de la vie politique, adoptée en octobre 2013, ces "manquements" sont susceptibles d'être punis de trois ans de prison,* ***45.000 euros d'amende et dix ans d'inéligibilité.***

La Haute Autorité reproche à la ministre d'avoir omis de déclarer qu'elle était depuis 2005 copropriétaire d'une société anonyme de droit belge, G2. Cette holding est actionnaire à 99% de sa société de production Bandits productions. Yamina Benguigui aurait même dû déclarer ses parts dès 2008 quand elle est devenue adjointe à la mairie de Paris, mais cela n'était pas un délit à l'époque, a-t-on expliqué à la Haute Autorité.

RTL